

Revue de presse hebdomadaire

SEMAINE DU 31 MAI AU 6 JUIN 2025

Le nouvel emplacement de l'aréna de Magog encore sur la sellette

Par Charles Ferron, La Tribune

3 juin 2025 à 04h00 | Mis à jour le 5 juin 2025 à 13h04

🕒 6 minutes



Avec ce changement de site, le terrain de football de l'école secondaire La Ruhe serait déplacé au centre de la piste d'athlétisme. (Maxime Picard/Archives La Tribune)

La mairesse de Magog, Nathalie Pelletier, a dû répondre lundi soir à plusieurs questions de la part de citoyens qui s'inquiètent du site choisi pour le futur aréna. Ils craignent notamment que toutes les options n'aient pas été explorées, incluant celles à l'extérieur du territoire de l'école secondaire de La Ruhe.

Lorsque l'OBNL Aréna Memphrémagog inc. avait dévoilé en avril dernier que le site préconisé était désormais à la place de la surface de football de La Ruche, de nombreux résidents du secteur en plus de parents et enseignants avaient vivement réagi à ce changement.

Que ce soit du côté du directeur général de l'OBNL, Nyk Beaulieu, du Centre de services scolaire des Sommets (CSSDS) ou de la mairesse, on jugeait toutefois que cet emplacement était la meilleure option sur la table, même si rien n'était parfait.

À lire aussi

Le nouvel emplacement pour l'aréna de Magog ne fait pas l'unanimité



Nouveau site pour l'aréna de Magog: la meilleure des solutions, dit la mairesse



Durant la séance du conseil du 2 juin, trois intervenants ont demandé des explications à la mairesse soutenus par d'autres citoyens présents dans la salle. Ce fut le cas du chanteur Vincent Vallières, qui est parent d'une élève à La Ruche.

«Mon fils a joué au hockey toute sa jeunesse. Donc, je suis à même de constater les besoins criants pour avoir une deuxième glace. Je pense que c'est un projet qui est nécessaire pour la ville de Magog», indique-t-il d'emblée aux élus.

Nouvel aréna à Magog: «Il n'y avait pas d'emplacement idéal»



Publicité



Démarrez la conversation

Exprimez-vous.

Citant une résolution adoptée le 12 mai, M. Vallières note que le conseil d'établissement de La Ruche n'est «pas favorable à la construction de l'aréna sur le site de l'école tant que certaines garanties ne sont pas confirmées».

Laissez un commentaire ci-dessous et faites-nous

part de votre opinion.

«La Ville de Magog finance en ce moment le quart du projet de l'aréna. La Ville siège au conseil d'administration de l'OBNL qui est chargé de la construction et de l'administration de l'aréna. [...] Comme élu, vous avez une responsabilité importante dans ce dossier», rappelle-t-il également.

Soyez le premier à commenter ↓

«Depuis plusieurs années, ce qu'on se fait dire nous les citoyens, c'est que la subvention gouvernementale qui va servir à construire l'aréna, elle est disponible uniquement si l'aréna est construit sur le terrain de La Ruche. [...] C'est une idée qui semble une vérité incontestable. Pourtant, le ministère de l'Éducation a écrit noir sur blanc à un parent du conseil d'établissement que ce n'était pas le cas. Que la subvention était transférable. Que l'aréna pouvait être bâti ailleurs.»

Vincent Vallières se demande qui a initialement affirmé que le projet devait «absolument se faire à l'école», une information qu'il considère comme «erronée». (Jean Roy/Archives La Tribune)

Pour Vincent Vallières, la Ville n'a pas exigé pour l'aréna «certaines étapes claires avant son aval» comme ce que chaque projet majeur développé sur le territoire de Magog doit franchir. Il nomme par exemple une consultation publique ou une étude de circulation.

«À ma connaissance, le choix du lieu pour l'aréna a été décidé avant que ces démarches-là soient faites. Pourquoi la Ville n'exige pas que l'OBNL suive les mêmes processus que tous les autres promoteurs alors qu'elle est directement impliquée et imputable devant les citoyens?»

— Vincent Vallières

Ce manque d'informations accessibles aux citoyens le force à se questionner sur la légitimité du site choisi.

Enjeux de circulation

Simon Mailhot, un résident du secteur qui travaille à La Ruche, appréhende pour sa part les problèmes de circulation à venir avec l'arrivée de cet aréna.

«Je ne remets pas en question le besoin d'un aréna de deux glaces, mais l'endroit de La Ruche n'est pas nécessairement le bon endroit à mon avis. Le quartier est déjà saturé. Le matin et les fins de journées, la circulation autour des trois écoles est très intense.»

«En dehors des heures scolaires, le site accueille des milliers de personnes chaque semaine pour de nombreuses activités sportives. Des compétitions régionales ou provinciales», constate-t-il.

Des enjeux majeurs de circulation sont à prévoir avec le site choisi, estime M. Mailhot. (Maxime Picard/Archives La Tribune)

«On ne règle pas des problèmes de circulation en ajoutant des milliers de voitures de plus dans le secteur chaque semaine, et ce, sans avoir fait, à ma connaissance, une étude de circulation», juge le citoyen.

«Je m'inquiète aussi du coût. Il y a deux ans le projet était évalué à 43 millions. Aujourd'hui, on parle de déplacer le terrain de football, la serre, la classe extérieure, de modifier les accès, de réorganiser tout le site. Ce n'est plus un simple aréna. C'est la transformation complète du campus.»

— Simon Mailhot

M. Mailhot croit que le site souhaité amènera «plus de problèmes que de solutions».

«Pendant ce temps, le site actuel de l'aréna au parc de l'Est est prêt, ajoute le citoyen. Il est dédié au sport, bien situé, accessible et a déjà fait ses preuves depuis près de 60 ans. C'est ce site que vous aviez choisi en 2021, le conseil ici, avant de prétendre à tort que la subvention exigeait une construction à La Ruche.»

L'aréna actuel à Magog atteindra bientôt sa fin de vie. (Jean Roy/Archives La Tribune)

Gabrielle Cloutier-Gendron, une éducatrice à La Ruche, a de son côté souhaité obtenir plus de détails sur les sommes municipales remises à l'OBNL jusqu'à maintenant ainsi que sur le réaménagement du territoire de l'école secondaire.

«Un risque immense»

En réponse aux citoyens, la mairesse de Magog, Nathalie Pelletier, mentionne que la demande de subvention au ministère devra être «réanalysée» si l'aréna était déplacé à l'extérieur du territoire de l'école secondaire de La Ruche.

«[Quand] c'est réanalysé, c'est comme si c'est une nouvelle demande [qui doit compétitionner] avec d'autres demandes qui ont été refusées trois fois. Donc, fort probablement qu'on perdrait les sous.»

— Nathalie Pelletier, mairesse de Magog

En plus de réitérer que l'aréna n'est pas un «projet ville», Mme Pelletier précise que la subvention provient spécifiquement de la branche du Sport, du Loisir et du Plein air du provincial. Ce n'est donc pas le ministère de l'Éducation qui gère le dossier de l'aréna.

«Ce qui n'est pas mentionné dans votre courriel parce que ce n'est pas le même ministère, c'est que l'accès au niveau des sports de glace doit être aussi facile», explique la mairesse en séance. En déplaçant l'aréna ailleurs plutôt qu'en restant à La Ruche, le projet ne répondrait plus aux critères d'accessibilité.

Consciente des préoccupations de la population, Nathalie Pelletier dit avoir hâte d'avoir un projet «ficelé». (Maxime Picard/Archives La Tribune)

Selon la mairesse, des études sur la circulation et des analyses de coûts sont en préparation. «Quand on va avoir la soirée avec toutes les informations, on va tout dévoiler ça en même temps.»

«Est-ce que je peux dire qu'il n'y aura pas d'impact sur la circulation? Non, avoue-t-elle après la séance. C'est sûr qu'il va y en avoir, mais on avait déjà une étude qui nous disait que c'était quand même complémentaire. Dans le sens qu'en général, l'aréna va être beaucoup utilisé quand l'école ne sera pas utilisée.»

«Tout le monde est unanime. On veut que ce soit un endroit où chacun va y trouver son compte», commente Mme Pelletier à propos de la collaboration actuelle entre les différentes parties prenantes.

[Magog](#)[Sports](#)[Politique municipale](#)[Archive](#)



Charles Ferron, La Tribune

Charles Ferron est journaliste à La Tribune depuis juin 2022. Après son baccalauréat en communication appliquée à l'Université de Sherbrooke où il s'est lancé en journalisme en couvrant le Vert et Or, il a passé deux ans comme journaliste radio en Ontario avant de revenir dans la région. Il couvre principalement la MRC de Memphrémagog.



Le projet de l'aréna préoccupe Vincent Vallières



Vincent Vallières devant le conseil municipal de Magog. (Photo le Reflet du Lac - Dany Jacques)

PAR DANY JACQUES

3 juin 2025, 12 h



LA RUCHE. Vincent Vallières s'invite dans le débat de l'Aréna Memphrémagog à titre de contribuable magogois et de parent d'une élève fréquentant l'École secondaire de La Ruche.

Il a profité de la période de questions du conseil municipal du 2 juin dernier pour demander l'avis des élus sur le choix de l'emplacement de ce futur

complexe sportif. "Les besoins pour une seconde glace sont criants et c'est un projet nécessaire pour la Ville de Magog, a-t-il commenté. Je pense, tout comme le conseil d'établissement (CE) de La Ruche, qu'il serait peut-être mieux de déplacer le projet sur le site actuel de l'aréna si on n'obtient pas toutes les garanties demandées."

M. Vallières se range derrière le CE qui dit avoir des confirmations du gouvernement que les subventions seraient transférables pour une construction ailleurs qu'à La Ruche.

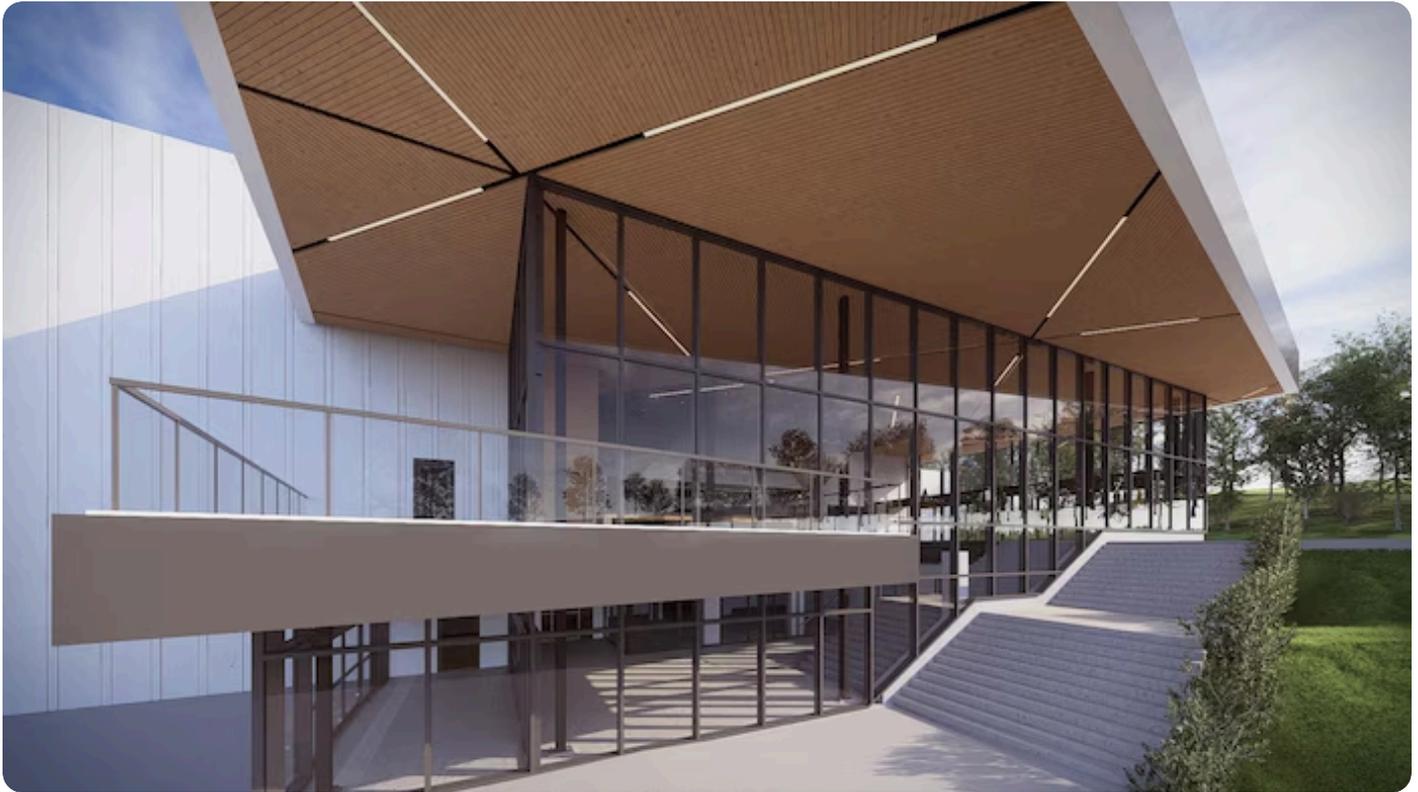
Simon Mailhot, un employé de La Ruche qui habite le quartier depuis 18 ans, craint une perte de la qualité de vie dans son secteur avec une "aussi grande transformation du campus scolaire". "Le parc de l'Est reste le meilleur endroit au lieu de chambarder un quartier et alourdir la facture des citoyens", a-t-il affirmé devant les élus.

Aux yeux de M. Mailhot, la facture estimée à 43 millions grimpera "sûrement" et la circulation deviendra problématique avec des tournois, des événements sportifs, des matches des Cantonniers à deux pas d'une école "qui déborde déjà de 300 élèves".

La mairesse Nathalie Pelletier met un bémol sur la possibilité de transférer les fonds sur le terrain actuel de l'aréna. "Nos vérifications auprès du bon ministère indiquent plutôt qu'on devrait faire une autre demande et qu'une approbation sera aussi requise de la part du fédéral. L'accès des élèves doit également être facile, ce qui ne serait pas le cas au parc de l'Est", tient-elle à préciser.

Mme Pelletier assure que l'organisme Aréna Memphrémagog et le Centre de services scolaire des Sommets partagent les mêmes préoccupations. La mairesse invite les gens à prendre bientôt connaissance du projet qui devrait être prochainement dévoilé sur la place publique.

À Magog, le projet d'aréna à deux glaces soulève les passions



L'OBNL Aréna Memphrémagog a dévoilé cà quoi pourrait ressembler le nouvel aréna situé près de l'école La Ruche, à Magog.

PHOTO : FOURNIE PAR ARÉNA MEMPHRÉMAGOG

Jeanne Trépanier

Jérôme Roy

Publié le 3 juin à 13 h 19 HAE

Écouter l'article | 3 minutes

Le projet de nouvel aréna à Magog a continué de susciter des réactions lors du plus récent conseil municipal, lundi soir.

L'emplacement choisi par Aréna Memphrémagog, [sur le terrain de football à l'arrière de l'École secondaire de la Ruche](#), ne fait pas l'affaire d'un groupe de citoyens qui s'est présenté hier soir à ce conseil.

Ce groupe a soulevé, notamment, des enjeux liés à la circulation et évoqué un courriel du ministère de l'Éducation indiquant que l'aréna pourrait être aménagé sur un autre site.

La mairesse Nathalie Pelletier, qui n'a pas pu mettre la main sur cette communication, réfute l'affirmation. « La demande et la confirmation de subventions, c'est si on fait deux glaces à la Ruche. Une fois qu'on se déplace, on doit faire une modification de la demande, qui doit aussi être analysée. »



Nathalie Pelletier soutient que le site de l'école est l'emplacement idéal.

PHOTO : AVEC LA PERMISSION DE NATHALIE PELLETIER

Elle ajoute qu'il est écrit « noir sur blanc que l'accès pour les sports de glace doit être aussi facile [sur un autre site] que ce qu'on a sur le terrain de la Ruche. »

Oui, c'est possible de modifier, mais une fois qu'on modifie, le risque de perdre notre subvention de 23 M\$ est énorme.

Nathalie Pelletier, mairesse de Magog

Selon Nathalie Pelletier, le seul autre site qui pourrait accueillir le projet est celui de l'actuel aréna.

Se questionnant sur les motivations des opposants, elle dit avoir « vraiment hâte » que le projet d'aréna avec deux glaces, évalué pour le moment à 43 millions de dollars, soit complètement ficelé.

« On essaye de rassurer les gens, mais quand on arrive à les rassurer pour un élément, c'est comme s'ils sortaient un autre élément, fait valoir la mairesse au micro de *Par ici l'info*. Il faut voir s'il y a de l'ouverture à entendre tout le travail qui se fait pour avoir un projet gagnant. »

La mairesse de Magog martèle que le site choisi pour le projet de nouvel aréna à deux glaces est le bon.

Rappelons que l'organisme Aréna Memphrémagog estime être en mesure d'ouvrir les portes du bâtiment à l'automne 2027.

Perquisitions de “wax pens” destinés à des étudiants de La Ruche



Ces vapoteuses de cannabis pouvaient être destinées à des étudiants de l'école secondaire La Ruche de Magog. (Photo gracieuseté - Régie de police de Memphrémagog)

PAR PIERRE-OLIVIER GIRARD

6 juin 2025, 10 h

FAITS DIVERS. Une femme de 25 ans qui aurait vendu des vapoteuses contenant du cannabis à des jeunes de l'École secondaire de La Ruche a été arrêtée, le 5 juin dernier, lors d'une vaste opération menée simultanément à Magog et Stanstead.

Ce sont les enquêteurs de l'escouade mixte d'ACCES Cannabis, formée par le Service de police de Sherbrooke et la Régie de police de Memphrémagog (RPM), qui ont pris part à ce coup de file.

D'abord, deux adresses ont été ciblées par les agents de la paix, soit sur les rues Victoria et Principale Est à Magog. Du côté de Stanstead, les policiers ont effectué des perquisitions sur la rue Elm et le chemin Cedarville.

Dans les lieux visités, les forces de l'ordre ont trouvé près de 150 "wax pens", soit des vapoteuses contenant des concentrations élevées de cannabis.

D'autres substances illicites ont été découvertes, dont 300 et 400 comprimés de méthamphétamine, environ 2 lb de cannabis et de la poudre blanche s'apparentant à de la cocaïne. Plus de 1000 \$ en argent comptant ont aussi été saisis.

Selon le lieutenant de la RPM, Carl Pépin, la principale suspecte dans cette affaire, une femme de 25 ans de Magog, a été arrêtée.

"L'enquête de plusieurs mois portait sur cette femme, sans antécédents judiciaires, qui était soupçonnée de vendre et de distribuer illégalement des wax pens. Certains de ces produits pouvaient être destinés à la redistribution à des étudiants de l'école secondaire de La Ruhe à Magog", donne comme information le lieutenant Pépin.

Une vingtaine de policiers ont été mobilisés, incluant des agents de la Sûreté du Québec.

Drogues : perquisitions simultanées à Magog et Stanstead

 [Imprimer](#)  [Envoyer](#)



Photo : Régie de police de la ville de Magog



Par Martin Bossé
redaction@estrieplus.com

Vendredi 6 juin 2025

 Temps de lecture: 3 minute(s)

Ce vendredi 6 juin 2025, vers 7 h 30, les policiers de l'escouade mixte formée par le Service de police de Sherbrooke (SPS) et la Régie de police de Memphrémagog (RPM) ont mené quatre perquisitions simultanées dans les municipalités de Magog et de Stanstead. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme ACCES Cannabis, une initiative provinciale de lutte contre le cannabis illicite.

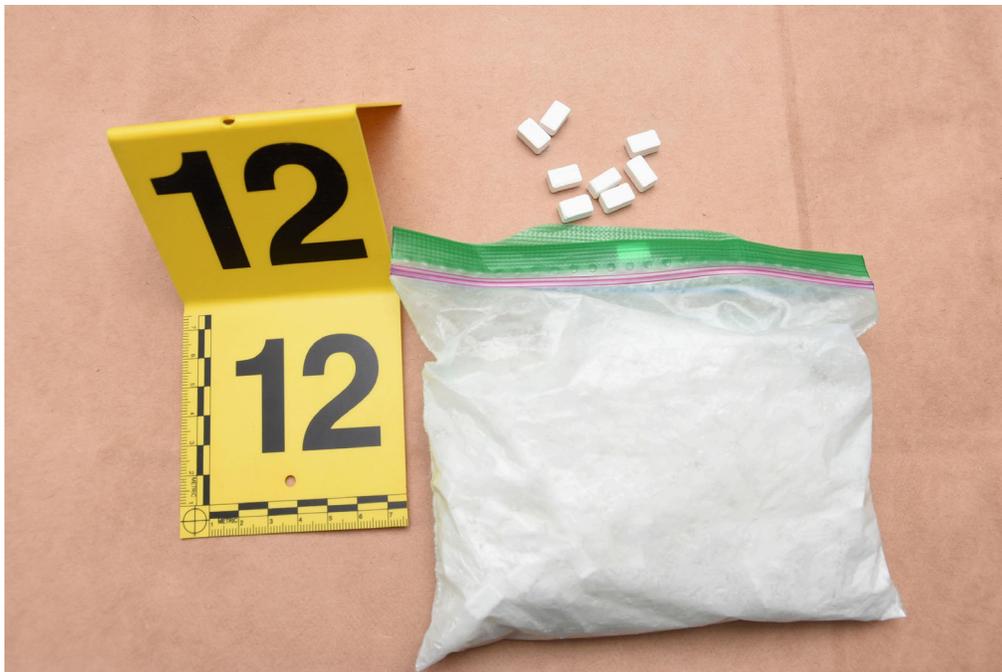
Une enquête ciblant les wax pens

Les interventions font suite à une enquête ciblant une femme de 25 ans, sans antécédents judiciaires, soupçonnée de vendre et de distribuer illégalement des vapoteuses de cannabis concentré, aussi appelées « wax pens ». Les enquêteurs croient qu'une partie de ces produits était destinée à des élèves de l'école secondaire La Ruche, à Magog.

Saisies importantes à Magog et Stanstead

À Magog, deux adresses ont été perquisitionnées : l'une sur la rue Victoria, l'autre sur la rue Principale Est. Les policiers y ont saisi 1 140 \$, 73 wax pens et une petite quantité de cannabis illicite.

Du côté de Stanstead, les interventions ont eu lieu sur la rue Elm et sur le chemin Cedarville. Les saisies ont été plus importantes : environ 75 wax pens, entre 300 et 400 comprimés de méthamphétamines (speed), près de deux livres de cannabis illicite ainsi qu'une poudre blanche présumée être de la cocaïne.



Une opération d'envergure régionale

En tout, une vingtaine de policiers provenant des deux services ont été mobilisés pour mener à bien ces perquisitions coordonnées. Des agents de la Sûreté du Québec ont également prêté main-forte pour les interventions à Stanstead.

Le programme ACCES Cannabis en action

L'opération s'inscrit dans le programme ACCES Cannabis, lancé en 2018 par le ministère de la Sécurité publique. Cette initiative vise à intensifier les efforts contre l'approvisionnement illégal en cannabis, particulièrement auprès des jeunes. L'objectif est notamment de réduire l'accessibilité de ces substances dans les milieux scolaires.

Source : lieutenant Carl Pépin, Régie de police de Memphrémagog

60 % des billets de la Grande Tablée sont déjà vendus



Pas moins de 1200 personnes ont déjà acheté leur billet en vue de la prochaine Grande Tablée Desjardins des Chevaliers, qui aura lieu le 25 août dans le stationnement de la Place du Commerce. (Photo Le Reflet du Lac - Archives/Patrick Trudeau)

PAR PATRICK TRUDEAU

8 juin 2025, 6 h

PLEIN AIR. La 3^e édition de la Grande Tablée Desjardins des Chevaliers, qui aura lieu le 25 août prochain au centre-ville de Magog, risque à nouveau d'être courue, si l'on se fie à la prévente des billets.

Selon les organisateurs, quelque 1200 personnes ont déjà réservé leur place pour ce souper spaghetti en plein air (Place du Commerce), alors que le nombre de billets a été limité à 2000.

“Je recommande aux intéressés de ne pas trop attendre pour acheter leurs billets. L’an dernier, nous avons dû refuser beaucoup de gens à la porte, parce que le nombre maximum de places avait été atteint”, se rappelle Jean-Paul Lacroix, l’un des membres du comité organisateur.

Ces billets sont disponibles en prévente au coût de 15 \$ pour les adultes et 8 \$ pour les 10 ans et moins. S’il en reste le soir même, ceux-ci seront offerts à 18 \$ l’unité. On peut s’en procurer en contactant Jean-Paul Lacroix (819 769-3200) ou Alain Roger (à la Pizzeria Orford, du mercredi au samedi).

Précisons qu’en cas de pluie, l’événement se tiendra à l’école secondaire de La Ruche, entre 16 h et 20 h. C’est l’homme d’affaires Patrice Lamoureux (Complexe funéraire Charron & Lamoureux) qui agira comme président d’honneur de l’activité.

Notons aussi que cinq organismes bénéficieront des retombées financières de la Grande Tablee : les Chevaliers de Colomb de Magog, la Fondation Constance-Langlois, les Fantastiques, la Fondation La Ruche et le Hameau des Cultures.

L’an dernier, ce sont 43 000 \$ qui ont été remis à différentes causes.